

Dossier : De la pierre à l'herbe . des cimetières en mutation

CAUE

La lettre d'information
du Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme
et de l'Environnement
de Loire-Atlantique

Jardin du souvenir, cimetière-parc de Nantes. 1

édito Un lieu pour les morts

Nombre de communes de notre département ont connu, à la fin du XIX^e siècle, la translation de leur cimetière aux portes de la ville. Puis, un siècle plus tard, rattrapé par l'agglomération et ses infrastructures, le cimetière devenu trop exigu n'a pu s'étendre. De nouvelles nécropoles sont apparues sous la forme de parcs ouverts et paysagers, réintégrant la mort à la nature mais éloignant encore l'espace des morts de celui des vivants et faisant évoluer la fonction symbolique du cimetière. « Celui-ci n'est plus un lieu de mémoire active, c'est-à-dire investi quotidiennement par des pratiques rituelles commémoratives telles qu'elles étaient dictées jadis par la religion des tombeaux. »⁽¹⁾

Pourtant, dans l'histoire, ce mouvement d'éloignement des cimetières n'a pas manqué de provoquer l'indignation. On se souvient du mouvement de protestation soulevé par la proposition du baron Haussmann, en 1881, de détruire les cimetières parisiens intra-muros pour libérer de l'espace constructible en créant à Méry-sur-Oise, à vingt-cinq kilomètres de Paris, une immense nécropole qu'aurait desservi une voie de chemin de fer dédiée. La résistance provoqua le retrait du projet et les cimetières parisiens font désormais partie du patrimoine de la ville.

Au même titre que l'école, l'église, le temple... le cimetière a en effet longtemps constitué un élément essentiel à « l'agrégation des familles et des municipalités »⁽²⁾.

Qu'en est-il de nos jours, alors que se dispersent les familles et qu'on prétend disparu le sentiment d'appartenance à la communauté villageoise ? Il semble, en fait, qu'on assiste à un double mouvement, apparemment contradictoire mais qui, au fond, conforte le thème de l'agrégation développé par Philippe Ariès et l'abandon de « la religion des tombeaux » précédemment évoquée. D'une part, des concessions nombreuses arrivées à échéance ne sont pas renouvelées par les descendants, semblant signifier leur désintérêt pour l'espace concédé à leurs ancêtres morts. D'autre part, des demandes de concessions formulées au prétexte d'une implantation familiale historique dans la commune. Ne faut-il pas y voir le signe d'un attachement des vivants à l'espace symbolique et communautaire des morts plus que le désir de possession du sol par transmission de propriété ?

C'est en tous cas ce que semble confirmer le développement rapide du phénomène d'incinération qui conduit les communes, en application de la loi du 19 décembre 2008, à aménager au sein de leurs cimetières, des columbariums et des jardins du souvenir pour accueillir les cendres des défunts.

« Ici, la commémoration s'est convertie en un songe collectif d'accumulation qui, en marge de la mémoire sociale, confère à nos morts une nouvelle forme d'immortalité. »⁽³⁾

Claude NAUD
Conseiller général
Président du CAUE

(1) et (3) In « L'Archipel des morts » de Jean-Didier Urbain, éditions Payot, 2005

(2) In « Essais sur l'histoire de la mort en Occident » de Philippe Ariès, éditions du Seuil, 1975.

Mai 2011

Sommaire

Édito	p. 1
Dossier	p.2
De la pierre à l'herbe, des cimetières en mutation	p. 2
Les cimetières et la ville : de l'architecture au paysage.....	p. 3
Un patrimoine funéraire	p. 5
Architecture, sculpture et paysage	p. 6
À Bouguenais, le cimetière paysager du Moulin Laheux et sa salle omniculture	p. 8
Promenade dans le cimetière de Mariebjerg (Danemark)	p. 10
Dans l'esprit des cimetières nordiques, le cimetière-parc de Nantes	p. 11
Concevoir un cimetière paysager	p. 12
Le nouveau cimetière Beausoleil au Sorinières.....	p. 14
L'arbre dans le cimetière.....	p. 16
À Pornichet, des cimetières sans dés herbant	p.17
Bibliographie.....	p.18

Regard sur :
Quelques tombeaux
d'architectes

p.19

Actualités du CAUE

p.20



2

Cimetière de Vallet

De la pierre à l'herbe des cimetières en mutation

L'histoire des cimetières exprime un aspect fondamental de toutes les sociétés, et reflète la lente évolution des cultures. Les pratiques funéraires actuelles sont marquées d'influences issues des croyances de l'Antiquité, des préceptes religieux, des réflexions du siècle des Lumières ou des mutations urbaines du XIX^e siècle, autant que de nos nouvelles appréhensions du temps et de notre environnement.

Malgré quelques expériences du Mouvement moderne, influencées par les qualités paysagères des cimetières nordiques, le cimetière du XX^e siècle est resté celui du XIX^e : vaste quadrilatère minéral, planté de quelques cyprès ou ifs, où s'alignent en ensembles réguliers les simples tombes ou d'ostentatoires chapelles. La tonalité générale réunit les gris et les beiges des pierres, des sables ou du gravier des allées, le roux des croix de fonte, le blanc des statues de marbre, et le vert sombre des conifères. Les fleurs, artificielles ou naturelles, colorent ponctuellement l'ensemble, sauf lors de l'explosion florale de la Toussaint.

Si les cimetières anciens sont devenus des lieux de promenade, à l'intérêt patrimonial aujourd'hui reconnu, ils ne suffisent plus aujourd'hui à l'évolution récente des rites funéraires.

La crémation des corps, dont la proportion augmente d'année en année (de 1 % en 1980, elle a concerné 27 % des obsèques en 2007, et dépasserait le taux de 50 % en 2030), mais aussi la déchristianisation des cérémonies et la dématérialisation des tombes, en sont les marques les plus évidentes. L'éternité n'est plus invoquée, la durée des concessions se raccourcit. La demande de jardins du souvenir, où répandre les cendres du défunt, et de columbarium, où déposer les urnes, conduit la plupart des communes à devoir proposer, outre le cimetière traditionnel, de nouveaux lieux de sépulture. La législation a acté cette mutation en 2008.

Une nette inflexion de la nature même des cimetières se fait voir : sous l'influence de préoccupations environnementales et d'un nouvel attrait pour le végétal, de nouveaux espaces, où l'herbe et l'arbre dominant, se substituent aux ensembles minéraux des anciens cimetières. Le vert remplace le gris, le monument se fait simple signe, parfois jusqu'à sa disparition totale. L'espace de la mort devient jardin, parc, lieu de promenade et de biodiversité en même temps que de recueillement.

Agrandir le cimetière existant ? En créer un nouveau ? Dans quel site ? Avec quel parti formel ? Et de quels équipements le doter ? Qui associer à ce projet ? Quelles préoccupations environnementales intégrer ?

Autant de questions neuves, qui touchent au plus profond de notre rapport à la mort, et auxquelles il n'existe pas de réponses normalisées. Autant de cas particuliers qui doivent amener élus, techniciens et maîtres d'œuvre à ne pas banaliser l'espace du cimetière.

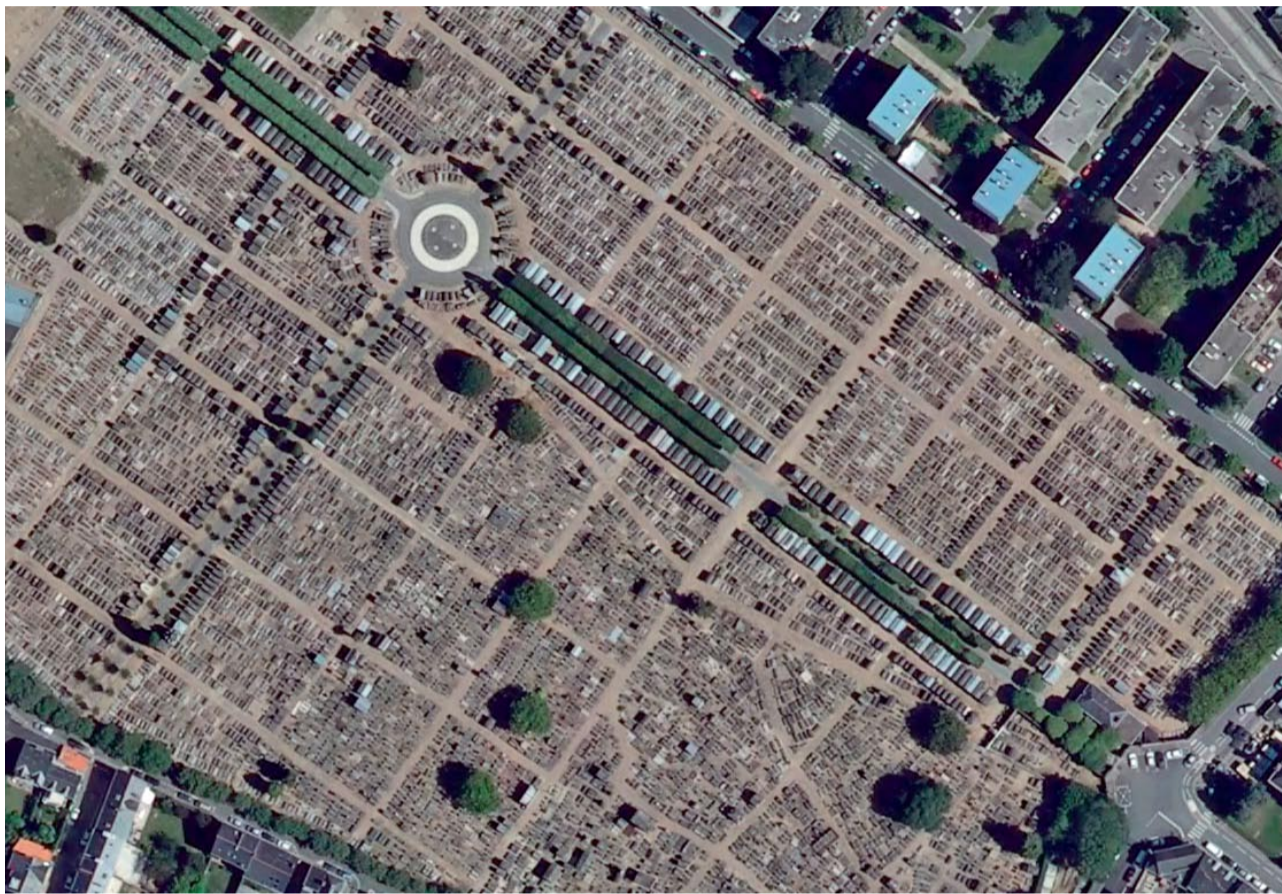
D'autant que, dans le même temps, des entreprises privées prennent souvent en charge la présentation des défunts et les cérémonies funéraires, dans des architectures de qualité inégale, et parfois dans des zones d'activités à l'environnement ingrat.

Entre le moment de la mort et celui de la crémation, de l'inhumation ou de la dispersion des cendres, mais aussi dans le temps de l'après, le parcours et le ressenti des proches, qui sont un accompagnement du deuil, doivent être une aide. La qualité des ambiances proposées est ici un devoir collectif.

Le CAUE de Loire-Atlantique a souhaité contribuer à ce questionnement contemporain, par les exemples de cimetières anciens ou récents de qualité, et en donnant la parole à des penseurs, des élus, des architectes ou des paysagistes qui ont tenté, dans leur domaine de compétences, de lui apporter des réponses.

Les cimetières et la ville : de l'architecture au paysage

Jean-Marie POUSSEUR, philosophe, a été Maître de conférences à l'Université de Nantes, et adjoint au maire de Nantes de 1989 à 2008, en charge de l'éducation puis de l'urbanisme. Entretien.



Cimetière de Miséricorde à Nantes

3

Vous avez publié dans la revue « Place publique » de mai-juin dernier une contribution où vous abordez la question des cimetières.

Oui, c'était à l'occasion des Rencontres de Sophie sur *La vie et la mort*, où il m'avait été demandé - je terminais mon mandat d'adjoint à l'urbanisme - une intervention sur la ville et la mort. Il m'était alors difficile de ne pas aborder la question des cimetières, d'autant qu'ils relèvent entièrement de l'administration municipale.

Mais si j'ai abordé la question, c'était bien à partir de la ville : que nous enseignent les cimetières sur la ville ? Et la réponse que j'y ai trouvée, est qu'ils la confirment pleinement. Pour découvrir d'abord que nos morts sont de simples occupants. Au regard de la ville qui demeure, les morts, comme les vivants, sont de passage. Même les concessions à perpétuité peuvent être récupérées pour d'autres après trente ans sans entretien ni inhumation. L'ossuaire présent en tout cimetière permet de faire place nette des tombes abandonnées, qui peuvent alors aller rejoindre l'enclos des pierres d'occasion.

Cette identité foncière des morts et des vivants, nous la retrouvons dans la gestion municipale quotidienne : pour qui sont nos cimetières, dans une gestion tout entière vouée à « l'accueil et le confort des usagers » ? Les morts et leurs tombes sont affaire de vivants. Ensemble ils passent au sein de la ville, au cœur d'une permanence qui ne leur appartient pas, car elle est celle de la ville elle-même.

Quelle ville ?

La ville édifiée. Hannah Arendt, dans « Condition de l'homme moderne », a mis en lumière l'opposition fondamentale qui traverse la formule de Locke « le travail de notre corps et l'œuvre de nos mains ». *L'homo laborans*, qui

travaille, est pris dans le cercle sans fin de sa reproduction, cercle privé qui est aussi celui de la vie et de la mort. *L'homo faber*, qui crée outils et œuvres, construit un monde durable, dont certes sa vie et sa mort font usage, mais qui dure au-delà de cet usage. La ville trouve là son plein sens de monument, d'artifice humain capable « d'offrir aux mortels un séjour plus durable et plus stable qu'eux-mêmes ».

L'évidence s'impose alors du mimétisme qu'offrent les cimetières avec la ville dont ils occupent des portions définies. Même enceinte fermée, même monumentalité édiflée pour durer, même entretien attendu de ses habitants-usagers, le maire pouvant prendre arrêté de péril envers une tombe comme envers toute construction dans la ville qui, par manque d'entretien, menacerait ruine, c'est-à-dire, au fond, menacerait de ne plus durer.

En ce sens, pourrait-on dire, les cimetières vivent comme les villes ?

D'une certaine manière en effet, car

la monumentalité d'une ville n'est en rien celle d'une ville morte, puisqu'au contraire elle ne tient et dure que par l'activité humaine qui la prend en charge. Or cette prise en charge n'est pas seulement industrielle, pour évoquer la ville machine aux multiples fonctions que décrit Marcel Hénaff dans son livre sur la Ville qui vient (*L'Herne*, 2008), elle est singulièrement politique, par cette prise en charge spécifique qui fait de ses habitants non plus seulement des vivants déployant de multiples usages en diverses activités, mais des citoyens, qui font l'histoire de leur cité, et de leur maire un urbaniste.

Si le cimetière avait été le centre de ma réflexion, j'aurais pu évoquer la figure politique que la ville ne manque de lui imprimer. Car comme la ville, le cimetière a son centre et sa périphérie, ses larges avenues et moindres ruelles, ses beaux quartiers aux immeubles imposants, ses allées moyennes et modestes aux tombes plus anonymes. Les cimetières reflètent l'histoire de leur cité et participent de sa valeur patrimoniale.

... / ...



Cimetière de La Bouteillerie à Nantes

Et aussi de sa valeur architecturale ?

Tout à fait, et ce d'autant que l'architecture, en regard de la ville-monument, en apparaît comme la rectrice.

Elle le tient d'abord de ce qu'elle est un art. Or le propre de l'art est d'élever l'œuvre à une durabilité qui excède son usage. Pour reprendre le thème développé par Hannah Arendt, la stabilité du monde humain, dont la ville témoigne exemplairement, se fait « transparente dans la permanence de l'art ». Oui l'art est libre, libre comme les figures lumineuses de la Casa Batlló que nous a laissées la créativité de Gaudí, libre comme poésie et musique, et pour cela œuvres capables de tenir pour elles-mêmes, contrairement au produit sans cesse reconduit dans le cycle de la consommation-reproduction.

Mais l'architecture, parmi les arts, me semble avoir ceci sinon de particulier, du moins de marqué, d'être toujours impliquée dans sa fonction. Tout art peut l'être : la poésie, amoureuse ; la peinture, décorative ; la musique, religieuse, voire militaire, même si on peut douter qu'elle demeure alors un art. L'art de Gaudí, tout fantasque qu'il apparaisse, n'est pas seulement dans ses figures, car ces figures réalisent l'exploit de servir chaleureusement l'habitation humaine qu'elles enveloppent. Il y a de l'artisan dans l'architecte.

Les tombes des cimetières répondent, pour le plus riche surtout, à cette durée pour elle-même que confère l'architecture à ses monuments, mais ici comme dans la ville, en liant les formes à leur fonction, maison, dalle couchée... abritant ces définitifs dormeurs que sont nos gisants.

On pourrait conclure alors que les cimetières témoignent pleinement, dans la ville, de ce monde humain d'artifice qui veut se suffire à lui-même hors du cercle naturel, toujours répété, de la vie et de la mort.

4

Vous semblez oublier le cimetière parc, le cimetière paysager qui entremêle tombes et pelouses, pierre et végétations, artifice et nature.

Je dirais que l'adjoint à l'urbanisme que je fus n'eût pas à l'oublier, car les cimetières ne relevaient pas de sa compétence, mais de l' élu responsable des espaces verts. Je m'amusais même à relever que nos services municipaux s'étaient donnés pour objectif, dans leur gestion des cimetières nantais, d'en améliorer la biodiversité ! Mais cela confirmerait plutôt l'analyse antérieure : en dehors de la souffrance de ceux qui s'en souviennent, les morts ne sont sujets de rien.

J'avais relevé la mutation profonde que la crémation introduisait dans le rapport de la ville à la mort et, aurais-je pu ajouter, de la mort aux cimetières. Car, on le sait, la crémation libère les cendres de la tombe (elles peuvent être dispersées dans la nature), et donc contrairement au geste qui cherchait à confier à une construction durable l'évanescence du corps vivant et mortel, elle consacre comme une victoire de l'animal laborans et un oubli du monde humain, les corps humains étant désormais voués à rejoindre le cycle naturel.

Mais n'y a-t-il pas comme un refus de cette forme d'oubli ? Au cimetière-parc les jardiniers du SEVE répugneraient à tondre la pelouse réservée au recueil des cendres.

Mission impossible que de vouloir supprimer la contradiction intérieure entre la permanence que réclame le souvenir et le cycle toujours renouvelé de la nature.

Ce lieu au cimetière-parc est entouré d'arbres et le mérite de l'arbre, dressé comme le monolithe, est de fixer un lieu. Ce que le monument préservait par sa permanence, le végétal, ce vivant immobile comme le pensait Aristote, parvient aussi, à sa manière, à le préserver. Finalement, l'espace et ses lieux, chers à l'*ars memoriae*, pour



Allée principale du cimetière de Miséricorde à Nantes.



Monument funéraire au cimetière de La Bouteillerie à Nantes.



Ambiance arborée dans le cimetière-parc de Nantes.



Un des trois jardins du souvenir au cimetière-parc de Nantes.

contrer l'oubli du temps, serait-ce là la vérité ultime de nos cimetières ?

Bien sûr on peut lire également, dans cette volonté de paysage, un refus de l'austérité qu'offrait l'alignement froid de nos cimetières classiques. Plus que jamais, il s'agit d'assurer « l'accueil et le confort des usagers », qui veulent du vert, désir d'urbain, et de la détente.

Mais en même temps, il y a un art du paysage, qui est aussi un art urbain. Associé à un lieu dédié, ne confère-t-il pas à nos nouveaux cimetières cette part de délimitation construite et durable que toute ville, œuvre humaine par excellence, requiert pour sa fondation ?

Propos recueillis en avril 2011

Un patrimoine funéraire

L'attention portée aux corps des défunts, et l'accompagnement de leur entourage, sont l'un des fondements de l'expression des civilisations humaines, au sein desquelles s'opposent ou s'associent l'inhumation et la crémation des corps. Variables dans la géographie et l'histoire, les rites et les lieux de sépulture révélés par l'archéologie reflètent la diversité des cultures, même par exemple à l'intérieur des tribus gauloises ou des peuplements gallo-romains.

Et, bien sûr, le rôle des croyances est primordial, parmi lesquelles le christianisme qui interdit longtemps (en France jusqu'en 1963) de brûler les corps. Très tôt, les chrétiens ont voulu être enterrés *ad sanctos*, c'est-à-dire au plus près des tombes ou des reliques de saints, ce qui a entraîné la création de cimetières dans les nefs et sur le pourtour des chapelles et des églises paroissiales.

Cette localisation des nécropoles au cœur des agglomérations durera jusqu'au XVIII^e siècle dans les villes, avec tous les problèmes d'insalubrité, mais aussi de mélanges des genres (entre la mort et le commerce, la mort et la prostitution...) que le siècle des Lumières finira pas dénoncer. Louis XVI, par sa déclaration royale du 10 mars 1776, interdit l'inhumation dans les églises (hormis certains privilèges) et demande que les cimetières soient déplacés hors des agglomérations. Devenu réglementaire en 1804, cette translation ne se réalisera que progressivement et incomplètement, certains bourgs conservant encore aujourd'hui leur cimetière ancien autour de l'église paroissiale.

Mais la plupart des cimetières urbains furent effectivement transférés en périphérie des villes au cours du XIX^e siècle. Ils ont été progressivement rejoints par l'urbanisation, et se trouvent parfois pleinement occupés, ce qui a conduit à la disparition des concessions à perpétuité, et au raccourcissement de leur durée, à la fois pour permettre la récupération de places disponibles, et pour accompagner l'évolution de notre rapport au temps.

Mais beaucoup de monuments funéraires anciens sont aujourd'hui considérés comme un patrimoine architectural et artistique, et leur préservation est une nouvelle préoccupation. En Suisse, la ville de Zurich a protégé en 2004 l'ensemble de ses cimetières anciens, et a mis en place pour les tombes les plus intéressantes un dispositif de baux de location de durées variables, incluant pour l'usufruitier l'obligation d'entretenir et de restaurer leurs éléments architecturaux et sculpturaux.

A Nantes comme dans d'autres villes aujourd'hui, le patrimoine des tombes anciennes est étudié et commence à être mis en valeur ⁽¹⁾. Des opérations de restauration de monuments remarquables sont aidées par la Ville, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et les propriétaires des sépultures. Le tombeau et le buste de l'architecte Joseph Chenantais, au cimetière de Miséricorde, ont ainsi pu être restaurés en 2009.

Christophe BOUCHER



Le cimetière en cœur de bourg autour de l'ancienne église de Vallet (cadastré de 1812)



Cimetière de La Benâte à Corcoué-sur-Lognon



Chapelles funéraires richement ornées au cimetière de Miséricorde à Nantes

5



Architecture et sculpture au cimetière de Miséricorde à Nantes.



Le Cemitério dos Prazeres, créé en 1833 sur les hauteurs de Lisbonne, possède d'exceptionnelles ambiances urbaines et patrimoniales.

(1) = On citera les travaux d'Éric LHOMEAU et de Karen ROBERTS, auteurs de guides sur les cimetières de Miséricorde ou de la Bouteillerie, aux éditions Le veilleur de nuit. L'Office du Tourisme de Nantes Métropole a édité un petit guide de découverte du cimetière de Miséricorde. On pourra lire l'article très complet « Cimetières de Nantes » de l'encyclopédie en ligne Wikipédia.



Sculpture de Joseph Vallet, cimetière de Miséricorde, Nantes



Monument à Mellinet, La Bouteillerie à Nantes



Fidélité canine sur un tombeau du cimetière de La Bouteillerie à Nantes

Architecture sculpture et paysage

Le cimetière des Innocents à Paris et l'aître Saint-Maclou de Rouen

Le cimetière des Innocents à Paris, où le poète François Villon s'en allait « courir le cotillon », était un vaste enclos attenant à l'église des Saints-Innocents. Entouré de galeries formant ossuaires, il était fréquenté par les marchands, les prédicateurs et les prostituées. Il fut détruit en 1786, comme l'église, la fontaine des Innocents restant aujourd'hui seule à témoigner de l'ancien site. A Rouen, l'Aître Saint-Maclou est un des rares exemples conservés de ce type de cimetière charnier. Créé au XIV^e siècle, il est entouré entre 1526 et 1651 de quatre ailes de bâtiments en colombages de bois, sur un seul niveau, dont les poutres s'ornent de motifs macabres, ossements, outils de fossoyeur, pioches, cercueils. Le cimetière est fermé en 1781, et les bâtiments abritent aujourd'hui l'École des Beaux-Arts de Rouen.



Les enclos bretons

Parmi d'autres signes d'un rapport spécifique à la mort de la culture bretonne, les enclos bretons sont, notamment dans le Finistère, une forme architecturale particulière, magnifiée, des cimetières chrétiens réunissant les corps des fidèles au plus près du chœur des églises. Bâti au XVI^e et XVII^e siècles au cœur des bourgs ou autour de chapelles rurales, ces enclos réunissent autour du sanctuaire un cimetière clos de murs, muni d'un calvaire monumental et d'un ossuaire à l'architecture savante. S'y ajoute parfois une porte triomphale ou une fontaine. Aux décors architecturaux empruntés aux canons de la Renaissance et du baroque se mêlent des représentations figurées, effrayantes ou comiques, de personnages locaux, de saints, et de l'Ankou (personnification du serviteur de la mort) brandissant sa faux.



Le cimetière juif de Prague

Dans l'ancien quartier juif de Josefov à Prague, le vieux cimetière est aujourd'hui un émouvant lieu de pèlerinage et de tourisme. Dans un espace arboré exigü, au cœur de la vieille ville, un ensemble estimé à douze mille tombes, sur plusieurs niveaux, se présente sous la forme d'une impressionnante accumulation de stèles de tailles variables, fichées de biais, et plus ou moins ornées d'inscriptions, de motifs d'architecture, d'éléments végétaux ou animaliers. La plus ancienne est datée de 1439, et les inhumations y eurent lieu jusqu'en 1787. Le site a été préservé de la destruction par les nazis, qui souhaitaient présenter aux générations futures, dans le quartier de Josefov, un musée de la culture juive disparue...



Le cimetière monumental de Milan

Ce cimetière est un des hauts lieux de l'art funéraire. Dessiné par l'architecte Carlo Maciachini, il est ouvert en 1866. Son impressionnante entrée, église néo-byzantine en marbre et brique devenue lieu de sépulture de personnalités italiennes, donne accès aux galeries du colombarium et à un parc de 25 hectares où les familles milanaises ont eu à cœur de construire des tombeaux et des chapelles funéraires de toutes tailles et de tous styles. Ici la statuaire exprime toutes les formes de la douleur, de la mort ou de la séparation, dans le plus pur style académique ou dans des extravagances étranges, où les scènes de la vie quotidienne se mêlent aux évocations allégoriques, et où l'ostentation le dispute au tragique.



... des cimetières en mutation

Les lieux de sépulture sont innombrables, et aussi variés que les cultures du monde. Certains cimetières, par leur typologie particulière, leur qualité d'ambiance, leur histoire ou la personnalité de leur créateur, ont marqué les cultures architecturales et patrimoniales. Les cimetières militaires des deux conflits mondiaux offrent d'immenses paysages de verdure, où la multitude des croix fait disparaître l'individualité du défunt, comme à Douaumont où l'architecture de l'ossuaire ajoute au gigantisme du spectacle de la mort guerrière. Les cimetières civils offrent d'autres diversités. Ces quelques exemples européens montrent à quel point l'architecture et le paysage des cimetières ont pu, et peuvent être, autre chose qu'une simple juxtaposition de tombeaux de pierre.



◀ Le cimetière de la Forêt en Suède

C'est en 1914 qu'un concours international d'architecture est lancé par la ville de Stockholm, pour la réalisation d'un vaste cimetière où le rôle prépondérant devra être dévolu aux éléments naturels. Les architectes lauréats, Gunnar Asplund et Sigurd Lewerentz, créent un site où l'attention des visiteurs se concentre sur la nature, et où l'architecture sèvere des chapelles et du crématorium, réalisés de 1920 à 1940, est dépourvue de tous signes superflus. En 1961 est inauguré le premier jardin du souvenir de Suède, et le cimetière de la Forêt est inscrit en 1994 sur la liste du Patrimoine de l'Humanité de l'UNESCO. Sigurd Lewerentz (1885-1975) continuera de travailler à des projets d'églises et de cimetières, dont celui de Malmö, qu'il réalise de 1916 à 1969, est le plus abouti.



◀ Le cimetière du Bois-de-Vaux à Lausanne

La ville de Lausanne décide en 1916 de remplacer ses anciens cimetières de quartiers. Elle achète une vaste propriété hors de la ville, et organise un concours d'architecture, dont le lauréat est l'architecte Alphonse Laverrière, qui suivra la réalisation du projet de 1922 à 1951. La conception en est résolument visionnaire en Suisse, puisque le créateur s'inspire des cimetières nordiques ou américains, conçus comme des parcs d'agrément où des tombes peuvent prendre place, et qu'il aménage des niches cinéraires dans les murs de soutènement des différents niveaux du site, afin de répondre aux besoins de dépôt d'urnes qui ne manqueront pas de se faire ressentir avec le grand avenir qu'il accorde à la pratique de la crémation.

7



◀ Le cimetière paysager de Clamart

L'architecte et urbaniste Robert Auzelle (1913-1983), auteur de nombreux projets urbains depuis la Reconstruction, a aussi consacré beaucoup de sa réflexion à l'aménagement des cimetières. Il introduit en France la pratique du cimetière paysager, et réalise en région parisienne les trois cimetières intercommunaux de Clamart (1951), de Valenton (1971-1973) et de Villetanneuse (1972-1976). Le cimetière de Clamart inaugure en France ce type de site arboré, conçu comme un cheminement forestier où les sépultures ne sont signalées que par des stèles verticales, ou par des dalles regroupées au milieu de clairières. La conception du cimetière-parc de Nantes est issue de cette référence. Auzelle publie en 1965 « Dernières demeures - Conception, composition et réalisation du cimetière contemporain ».



◀ La tombe Brion-Vega près de Trévise

Le monument créé à partir de 1969 par l'architecte italien Carlo Scarpa (1906-1978) pour la famille Brion-Vega, en extension du vieux cimetière de San Vito d'Altivole, près de Trévise, est une icône de l'architecture moderne. Sur 2000 m², la tombe déploie un parcours architectural et paysager singulier, dans un jardin clos de hauts murs, parcouru de pièces d'eau, où sont implantées plusieurs constructions : porche, passage couvert, monument funéraire recouvrant les tombes des deux époux, pavillon de méditation. La sophistication de la conception, le raffinement des formes, des matériaux et des ambiances, ainsi que l'inhumation en 1978 de Carlo Scarpa lui-même à proximité du monument, donnent à ce site le statut d'un lieu de pèlerinage et d'apprentissage pour les architectes et étudiants en architecture du monde entier.

Christophe BOUCHER



Entre Bouguenais et Les Couëts s'étend un cimetière de 4 hectares. Installé depuis 20 ans dans cet entre-deux, aux abords d'une carrière, d'une zone artisanale et d'une salle de spectacle, dans la sonorité d'un périphérique très proche, il constitue aujourd'hui, si « jeune » pourtant, un univers déjà spécifique qui poursuit sa lente évolution.

8

Un bâtiment d'accueil et d'entretien, enclavé dans le terrain, indique le lieu et son entrée. Ce portail franchi, le visiteur est transposé dans un site hors du commun, caractérisé par trois espaces principaux. Une vaste pelouse se soulève, avec la topographie, vers le fond du site au Sud, comme attirée par le ciel. Cette large ouverture est dominée sur la droite par une colline, dont les arbres filtrent les lumières de l'Ouest, et sur laquelle émergent des tombes fleuries que des visiteurs de passage entretiennent.

Sur la gauche, une levée enherbée s'étire en rempart depuis le fond du site pour aboutir, face à l'entrée, à un petit édifice de béton et de verre, discret point d'inflexion au cœur de ce parc qui inspire la sérénité.

L'édifice, comme abandonné entre les profondeurs du sol dont il émerge, et le ciel qu'il côtoie, est gagné par la végétation qui l'épouse. A l'ombre de celui-ci, la géométrie controversée des parois de béton brut déstabilise le visiteur, dans la douceur des lumières zénithales rasantes qui, comme par magie, font apparaître et disparaître le mot « VIE » calligraphié dans plusieurs langues.

On imagine volontiers le son du filet d'eau aujourd'hui interrompu qui, depuis le haut du site, empruntait la levée pour finir sa course, en cascade, sur le mur minéral de l'entrée et rejoignait les profondeurs du sol dans ce lieu de recueillement.

Nul clocher, nul minaret, nul gardien aux portes de ce temple, dans cet espace qui pourtant, pour la nécessité de ceux qui restent, transcende qui veut l'entendre.

Le cimetière paysager du Moulin Laheux a été conçu par l'architecte nantais Michel ROULLEAU et réalisé en 1990. Le bas-relief de la salle omniculture est l'œuvre de la plasticienne Marie DROUET.

Monique LE CORRE

À Bouguenais, le cimetière paysager et sa salle omniculture du Moulin Laheux

Entretien avec Michel ROULLEAU, architecte

Quel était le contexte de cette commande ?

J'avais travaillé dans les années 80 pour la commune de Bouguenais, notamment sur des études autour du Pianocktail et du programme de médiathèque. Le sénateur François Autain, maire de l'époque, m'avait alors sollicité, en 89-90, sur ce projet de création d'un cimetière paysager dans lequel serait implantée une salle omniculture. C'était une volonté forte de sa part de proposer aux habitants un lieu ouvert à tous, quelle que soit la religion de chacun, sans affichage particulier.

Pouvez-vous nous parler du projet initial ?

Le cimetière symbolise en particulier le départ. Je voulais qu'il y ait une relation forte entre le ciel et la terre, et y associer tous les éléments, dont l'eau et la lumière. Le dessin d'origine exprime bien le projet.

Ce terrain tout en pente dans la longueur m'intéressait. Dans sa partie centrale, je le voulais totalement nu, comme une pelouse, pour offrir un espace de recueillement qui symbolise l'ouverture.

Un mur en béton émerge du sol, en limite Est de cet espace central, de-



Tombes dans le cimetière du Moulin Laheux.

... des cimetières en mutation



Projection lumineuse naturelle sur le mur de la salle omniculture.



La salle omniculture du cimetière du Moulin Laheux.



L'œuvre de Marie DROUET dans la salle omniculture.

9

puis le haut du site, comme un éclat qui se décroche du sol, un lien fort avec la terre qui s'ouvre.

A gauche et à droite de cet élément central, toutes les tombes sont installées dans des espaces paysagers. C'est ce qui existe aujourd'hui à l'Ouest, mais qui pour l'instant n'a pas été planté pour préparer l'accueil de nouvelles tombes à l'Est.

Nous avons envisagé qu'un bassin soit construit en haut du site. Depuis ce bassin une petite rivière coule sur la tête du mur, sculpte son parcours, et réapparaît à l'extrémité basse, dans le mur en fente, pour couler dans la salle omniculture.

Nous avons aussi proposé que ce mur central, sur lequel s'adosse le bâtiment, reçoive l'inscription des noms de chacune des personnes disparues, ce qui n'a pas non plus été réalisé.

Cette salle est une architecture métaphorique, pouvez-vous nous en parler plus précisément ?

Le mur finit sa course en courbe, comme un rocher éclaté, pour dessiner cette salle. Le béton brut était le matériau

qui se rapprochait le mieux de la pierre, de la matière.

Je ne voulais pas construire un espace cubique, droit, d'où cette structure avec les poteaux obliques, comme si le sol s'était déchiré. Je voulais procurer la sensation du mouvement, parce que le mouvement c'est la vie.

Je voulais que les gens qui y entrent aient la pensée de tous les éléments qui font la vie sans s'enfermer dans une foi unique. Pour cela, deux éléments fondamentaux, la présence de l'eau et celle de la lumière. L'eau, c'est la vie qui continue toujours à vivre en nous. La lumière vient lécher ce mur, en y projetant le mot « Vie » calligraphié dans plusieurs langues. Elle met aussi en lumière le bas-relief intitulé « Ombre et Lumière » de Marie Drouet. Des éclairages en étoiles complètent l'ambiance lumineuse.

Nous avons aussi dessiné un mobilier simple en bois, pour accompagner les cérémonies.

On m'a demandé il y a quelques années de pouvoir agrandir cette salle qui ne suffit pas lors de certaines cérémonies. J'aurais imaginé une extension en

opposition à cet élément en béton, avec beaucoup de transparence, des prismes, et la présence de l'acier Corten qui est pour moi un matériau « vivant », parce que toujours en évolution.

Cette façon de concevoir, que vous avez exprimée ici, est-elle récurrente dans votre travail d'architecte ?

Je pense que dans notre métier il faut aller au-delà de la simple réponse de fonctionnalité. Pour ne pas créer des lieux insipides, il faut apporter la force de la sensorialité. Ensuite il ne faut pas s'enfermer dans nos egos pour produire des objets ostentatoires.

L'architecture rassemble toutes les dimensions, art, sociologie, histoire, géographie, technique, qui agissent sur l'inconscient de chacun.

L'architecture est un élément majeur d'urbanité, issue de l'art du construit, crée la poésie du lieu, offrant ainsi une force de sensorialité pour que tout être ait le plaisir d'être et de vivre.

Propos recueillis par Monique LE CORRE



Promenade dans le cimetière de Mariebjerg Danemark

10

Considéré comme une référence parmi les aménagements paysagers modernes, le cimetière de Mariebjerg a été créé de 1926 à 1936 par le paysagiste danois Gudmund Nyeland Brandt (1878-1945), et a inspiré de nombreux cimetières nordiques.

Il est possible de se promener paisiblement dans le cimetière de Mariebjerg. C'est un lieu qui vit, malgré sa vocation à enterrer les morts. C'est un lieu de recueillement mais que chacun peut s'approprier pour une promenade.

Une diversité de mises en scènes végétales y a été composée par l'architecte-paysagiste G.N. Brandt dans les années 1920. Le lieu est depuis continuellement entretenu pour que la végétation continue à assurer son rôle dans l'esprit de la conception initiale.

La promenade dans le cimetière de Mariebjerg commence par les grandes allées plantées qui structurent le site. Il y a l'allée de pins parasols, l'allée de charmes, l'allée d'érables de Norvège et la très large allée de saules.

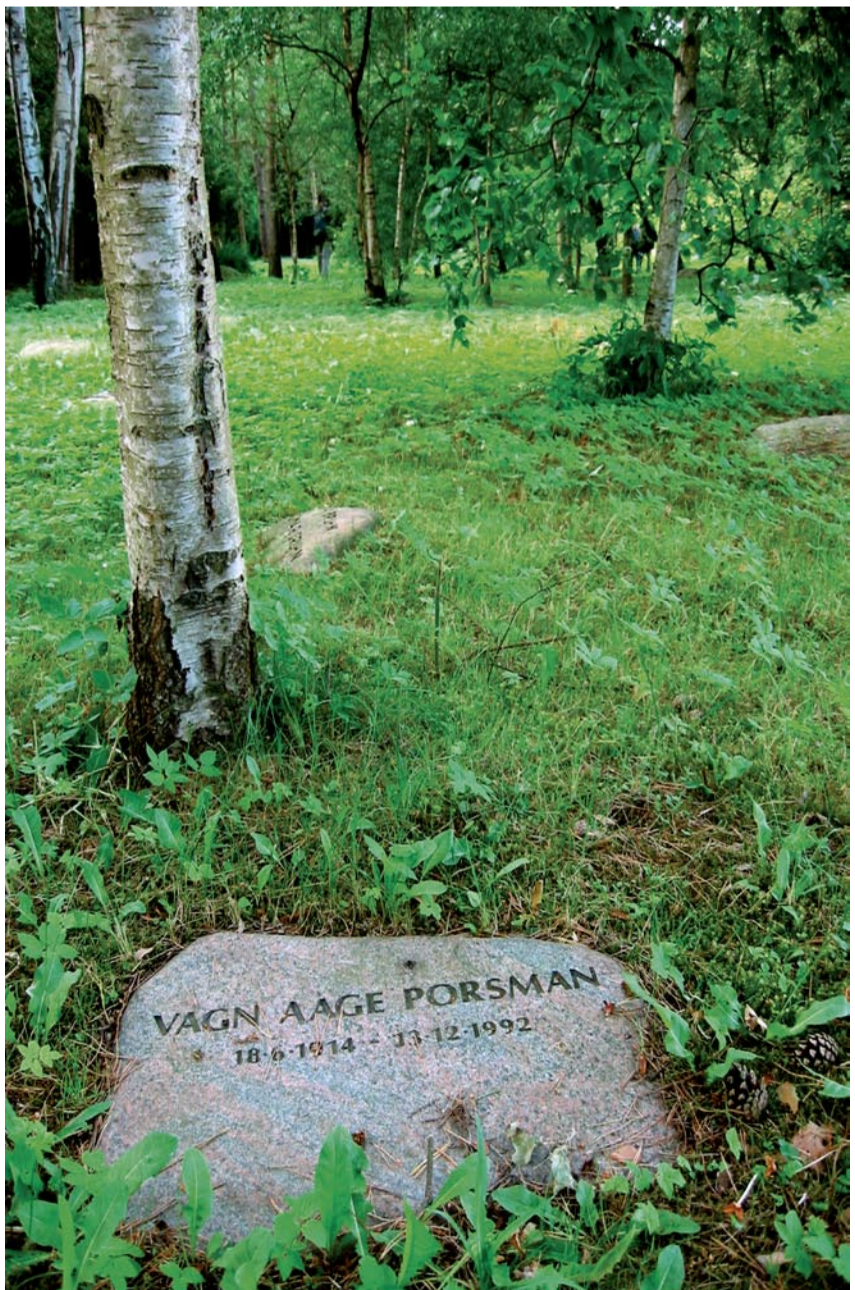
L'arbre ainsi décliné permet de s'orienter dans les différentes parties du cimetière, et les alignements donnent l'échelle d'un site qui s'étend sur 26 hectares.

Ces allées sont pour la plupart enherbées, et dessinent ainsi le lieu comme un parc.

Le cimetière est ensuite découpé en une quarantaine de chambres végétales encadrées de hautes haies d'ifs taillés.

Après s'être perdu dans la trame des longues allées étroites d'ifs, on se trouve à la porte de l'une ou l'autre de ces chambres. À chaque entrée, de ambiance différente provoque l'émotion, le recueillement, le silence ou encore la curiosité. On passe ainsi d'un sous-bois à une prairie, en traversant un tunnel au milieu des bambous, pour arriver à des damiers taillés qui forment des emplacements pour les sépultures.

Ici, chaque sépulture est contrainte par quelques règles propres à chacune des chambres. Les familles doivent se plier aux règles initiales du paysagiste. Elles



ne peuvent habiller ou fleurir un emplacement comme elles le souhaitent, et les dimensions des sépultures sont prévues ainsi que la façon d'inscrire le nom. Les pierres tombales sont sobres, et parfois même inexistantes. Seule la famille connaît alors l'emplacement exact de la sépulture.

C'est l'intérêt commun du lieu qui prime. Les visiteurs et les familles ont ainsi l'obligation de respecter l'ambiance et l'intimité de chaque « micro-cimetière » végétal.

Le paysagiste a créé un ensemble d'espaces qui, chacun à sa manière, selon l'utilisation du végétal, est un lieu de recueillement et de promenade. La composition joue sur le contraste entre le végétal naturel et cultivé. Végétation naturelle de sous-bois, herbacées libres en bordures de chemin, ifs taillés et alignements réguliers d'arbres, toute une palette d'utilisation du végétal est proposée pour composer ce cimetière.

C'est ainsi que la force de la végétation qui se régénère prend le dessus sur l'usage premier du cimetière qui est un lieu dédié aux morts.

Ce cimetière ne rend-t-il pas possible la promenade, justement car le végétal sous toutes ses formes permet de se confronter paisiblement à la mort ?

Anne GONTHIER



Dans l'esprit des cimetières nordiques,

le cimetière-parc de Nantes

11

La commune de Nantes possède quinze cimetières en activité, la plupart du type de ceux du XIX^e siècle, composés de carrés de tombes parcourus d'allées de sable. Le cimetière de la Bouteillerie, créé en 1774, et celui de Miséricorde, créé en 1793 et parfois surnommé « le Père-Lachaise nantais », possèdent des ensembles remarquables de monuments funéraires, chapelles néo-gothiques ou néo-classiques, hautes stèles, statues de marbre ou bustes et bas-reliefs en bronze, qui perpétuent le souvenir des grandes familles nantaises et d'illustres habitants de la ville. Au cimetière de la Chauvinière, créé en 1934, 1 433 tombes abritent les victimes des bombardements de 1943.

La décision, dès 1945, de créer à Nantes un cimetière-parc marque une forte rupture dans la conception traditionnelle des cimetières. Le projet initial prévoit une vaste nécropole destinée à remplacer les cimetières nantais, sur une superficie de 200 hectares et sur un plan dressé en 1951 par Charles Friésé, architecte de la Ville. Mais le dessin final ne sera arrêté qu'en 1974, sur une surface plus réduite.

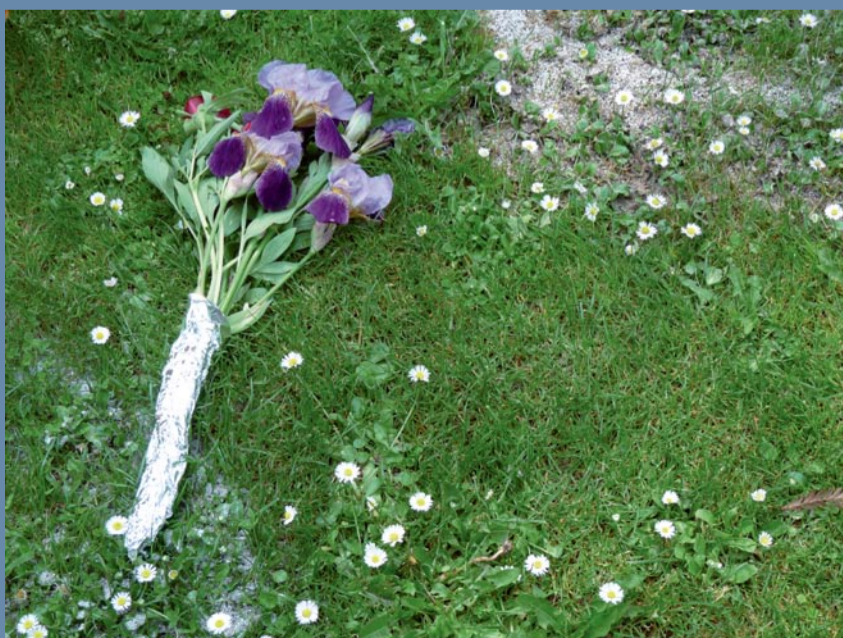
Le cimetière est conçu comme un vaste parc arboré, traversé d'un grand mail bordé d'arbres de grand développement. De chaque côté, des boisements aux essences variées abritent des petits ensembles de tombes, disposées au long d'allées courbes enherbées.

Des colombariums sont regroupés dans des « chambres de verdure », entourées de haies taillées et à l'ombre de grands arbres.

Trois jardins du souvenir sont proposés : deux ovales, engazonnés, bordés de haies taillées et d'arbres, le troisième en limite d'un bosquet, qui s'ouvre sur la perspective du grand mail mais permet aussi de répandre les cendres en sous-bois, au pied des troncs ou dans le feuillage des lierres. Ici le tombeau, que le végétal remplace, disparaît tout à fait.

Le gigantisme de l'ensemble permet paradoxalement la création d'ambiances se-reines, ouvertes ou intimes, où le végétal et sa force d'apaisement priment sur la violence du deuil.

Christophe BOUCHER



Concevoir un cimetière paysager

Entretien avec Gilles GAROS,
paysagiste à Nantes

Votre agence a créé plusieurs cimetières paysagers. En tant que paysagiste concepteur, comment abordez-vous ce travail ?

Le cimetière est un espace public qui s'aménage au même titre qu'un parc, qu'un grand jardin. Dans le cadre d'une extension ou d'une création, le programme élaboré par le maître d'ouvrage est souvent réduit à une succession d'éléments quantifiables à mettre en œuvre : bâtiment de service, caveaux, colombarium, jardin du souvenir.

L'enjeu de l'aménagement d'un cimetière est de concilier la programmation du maître d'ouvrage, les contraintes techniques (notamment par rapport au sol et sous-sol) avec la création d'un lieu qu'on souhaite un lieu de recueillement, de méditation mais aussi de déambulation, et porteur d'une ambiance.

Si sa localisation permet de l'intégrer dans un parcours de liaisons douces, on peut en faire un lieu de promenade.

La conception se base sur les valeurs du site. Les caractéristiques urbaines et paysagères sont analysées, et les tracés du projet vont se faire en fonction de plusieurs axes :

- la conservation et la mise en valeur d'éléments forts du site (arbres isolés, haies bocagères, bosquet, ruisseau),
- les perspectives visuelles qui pourront être créées, vers des « événements » dans le site ou en dehors du site,
- la hiérarchie des voies et des espaces du cimetière : allées principales, allées secondaires, espaces plus vastes de représentation, espaces plus intimistes pour le recueillement auprès des sépultures...



Le cimetière de Thouaré-sur-Loire : création d'îlots végétaux pour créer des alcôves.

- une composition des masses végétales pour créer des alcôves végétales à plusieurs tombes, qui éviteront la perception de grandes étendues de sépultures.

Le travail avec le végétal implique de prendre en compte l'évolution du projet dans le temps.

Disposez-vous de programmes précis pour ce type de projets ?

La conception se fait bien sûr en fonction de la programmation et des contraintes techniques.

Outre les lieux de sépultures en caveaux enterrés, la programmation demande l'aménagement d'un jardin du souvenir, la nécessité de clôturer le cimetière, la création d'un ossuaire, de points d'eau et d'un lieu de collecte de déchets verts.

Il est également demandé la création d'un bâtiment de service, qui regroupera le caveau d'attente, un local technique, un abri pour les cérémonies, un bureau d'accueil, des WC.

L'augmentation des crémations crée un besoin croissant de mise en place d'urnes. La demande des familles s'oriente plus vers leur mise en terre que vers leur dépôt en colombarium. Peut-être cette demande s'explique-t-elle par la tradition des sépultures au sol, mais aussi par la possibilité de fleurir les cavurnes (petits caveaux enterrés destinés à recevoir une ou plusieurs urnes) plus facilement que les cases des colombariums.

Selon les projets, la programmation est déjà bien définie, sinon nous aidons la maîtrise d'ouvrage à préciser sa commande.



Le cimetière de Thouaré-sur-Loire : création d'une perspective dans l'axe de l'église.



Le cimetière de Thouré-sur-Loire : plan de composition, document agence Gilles GAROS.

Quels sont les problèmes techniques les plus fréquents à résoudre ?

Il est essentiel de commencer par une étude du sol et de l'hydrologie, pour évaluer la capacité des sols à être terrassés et à recevoir des corps, et pour anticiper l'interférence possible du projet avec des nappes et des cours d'eau.

La topographie du terrain est une donnée technique majeure pour le tracé de l'esquisse. Un relevé topographique est indispensable.

La réalisation des caveaux, une fois que le cimetière est aménagé, est toujours délicate, car elle implique le passage des engins lourds (plus de 3,5 tonnes) et entraîne souvent des dégradations dans les aménagements nouvellement réalisés. De plus, les chaussées doivent alors être conçues pour recevoir ces engins. Nous conseillons de réaliser les caveaux

en même temps que l'aménagement du cimetière (ou au moins une première partie suffisamment vaste). Ce principe est plus coûteux à la réalisation mais évite de réinvestir dans des « réparations ».

La biodiversité peut-elle exister dans les cimetières ?

La biodiversité peut être présente dans un cimetière comme dans tout jardin, à condition que le végétal soit suffisamment présent en volume et en surface pour offrir des « niches » à la faune et permettre des échanges entre les êtres vivants.

Lorsqu'une végétation est déjà présente, sa conservation va permettre de créer ces niches. Le renforcement de la végétation locale (en conservant par exemple les haies bocagères) est à privilégier, car les fleurs des essences locales sont adaptées aux insectes lo-

caux, ce qui n'est pas le cas de tous les végétaux exotiques. Cependant, des arbres d'ornement peuvent aussi être des refuges pour les oiseaux et insectes.

La prévision de l'entretien du cimetière fait partie de la phase de conception du projet. La réduction des produits phytosanitaires implique de travailler des alternatives comme le désherbage thermique, l'engazonnement de circulations qui seront tondues (et non plus désherbées). Le choix des revêtements de surface lors de la conception du projet se fait en fonction du futur mode d'entretien.

13

Propos recueillis par Gaëlle FÉAT



Le cimetière de Thouré-sur-Loire : conservation des haies bocagères en place.

Le nouveau cimetière Beausoleil aux Sorinières



Photographie : Philippe RUAULT

Les carrés de tombes surélevés et, au fond, le bâtiment de service.

14

Le nouveau cimetière des Sorinières, conçu par l'architecte Philippe MADEC, est implanté sur la route de Vertou, dans un site rural dont il a conservé le relief, les arbres existants, le caractère enherbé et l'ouverture au paysage environnant. L'espace est donc conçu à la fois comme un lieu de recueillement et comme un lieu de promenade.

Pour les inhumations traditionnelles en caveaux, la nature du sol a contraint le concepteur à créer des carrés légèrement surélevés, soutenus et clos par des gabions de pierres grises et rouges, qui offrent des espaces intimes. Chacun est divisé en quatre parties, trois pour les tombes et une pour la tenue des cérémonies. Cinq carrés sont aujourd'hui réalisés, sur les quarante que le cimetière pourra accueillir, en fonction de l'évolution des besoins.

Côté talweg, les soutènements accueillent les cases du colombarium.

Un jardin du souvenir permet la dispersion des cendres sous un chêne, à proximité d'un pont couvert en bois, qui enjambe le ruisseau et peut abriter des moments de recueillement. Des stèles blanches rendent possible la pose de plaques aux noms des défunts.

Un bâtiment d'accueil et de service montre une toiture végétalisée, une structure en chêne et des remplissages en claustras de tuiles canal.

Les deux édifices, comme les aménagements doux des parkings et des circulations, s'inscrivent dans une démarche d'éco-construction.

La réalisation, achevée en 2009, a été lauréate du Prix d'Aménagement 2010 décerné par le CAUE et le Conseil général de Loire-Atlantique.

Christophe BOUCHER

Entretien avec Christian COUTURIER, maire des Sorinières

Commune de première couronne au sud de l'agglomération nantaise, Les Sorinières est confrontée à un développement de son territoire, avec un apport très significatif de nouveaux habitants. Le cimetière communal situé au cœur de l'ancien bourg ne pouvant plus satisfaire aux besoins de la population, comment avez-vous appréhendé la création d'un nouveau cimetière ?

C'est dès l'année 2002 que nous nous sommes rendus compte que le cimetière existant sur la commune allait devenir insuffisant. En effet, sa position centrale dans la ville en développement et les murs d'enceinte qui le clôturaient rendaient impossible toute extension sur le site. Nous avons donc programmé dans le PLU de l'époque un premier emplacement réservé, qui s'est avéré impropre à cette destination dans la mesure où la nappe phréatique affleurait au niveau du sol. Une étude complémentaire nous a ainsi réorientés sur un secteur plus « granitique » de la commune. C'est ainsi qu'un terrain à la sortie de la ville, en direction de Vertou, a été retenu pour ses caractéristiques géologiques et topographiques. Un autre facteur de choix a été la présence à 300 mètres d'un arrêt de bus permettant un accès facile au site, qui n'est finalement pas trop éloigné du centre ville.

Quelle programmation avez-vous mis en place pour formuler votre commande ?

Nous avons très rapidement mis en place une commission d'élus, chargée de réfléchir à ce que devait être un cimetière aujourd'hui dans l'évolution du rapport entre les pratiques contemporaines et les coutumes encore très ancrées culturellement, notamment chez les plus anciens. Après une dizaine de visites de réalisations récentes, les éléments suivants ont été retenus :

- la programmation de caves/urnes en alternative et en complément des tombes et caveaux,
- la création d'un « abri pour cérémonie » afin d'offrir une alternative au passage à l'église pour les cérémonies d'adieux,
- l'aménagement d'un « jardin du souvenir » pour la dispersion des cendres,
- la proposition d'un lieu d'inhumation en pleine terre, pour ceux qui ne peuvent pas s'offrir un caveau ou une tombe,
- la construction d'un bâtiment technique avec un ossuaire,
- enfin la fermeture du lieu, rendant impossible l'accès libre au site, notamment pour les animaux.



Le pont couvert enjamant le talweg.

Photographie : Philippe RUAULT



Photographie : Philippe RUAULT

Le talweg partageant l'espace du cimetière et, à droite, les columbariums encastrés dans les soutènements des carrés de tombes.

Une fois le programme établi, comment avez-vous procédé pour le recours au concepteur ?

Il a fallu préalablement négocier longuement et âprement l'acquisition des terrains qui avaient, aux yeux de leurs propriétaires, une valeur ajoutée, étant donné la proximité du tissu urbanisé et le caractère potentiellement constructible du secteur. Une révision simplifiée du PLU a ainsi été nécessaire, ce qui n'a pas empêché, malgré tout, de délicates et complexes négociations.

Puis l'ordonnance de juillet 2005, relative à la prise de compétence communautaire en matière de créations et d'extensions de cimetières, a impliqué la Communauté Urbaine de Nantes comme nouveau maître d'ouvrage de l'opération. C'est donc Nantes Métropole qui s'est chargée du recours à la maîtrise d'œuvre, en organisant une consultation dont le lauréat fut l'architecte Philippe MADEC, assisté du bureau d'études techniques SETUR.

Une renégociation sur certains éléments du programme, notamment en termes d'échelle, s'est avérée ensuite nécessaire, étant donné le coût estimatif du projet.

Et en ce qui concerne la démarche de concertation publique, pouvez-vous nous expliquer comment le projet a été accueilli par la population ?

Nous avons, en ce sens, mis plusieurs réunions publiques en place, auxquelles

nous avons demandé à Philippe MADEC de participer. Les réactions furent diverses et variées, de la part de simples « curieux » comme d'habitants très inquiets de voir leur dernière demeure se déplacer potentiellement hors du centre ville et du cimetière « historique » qu'ils fréquentent depuis toujours. Le débat sur l'évolution des pratiques a donc bien eu lieu, et a révélé des divergences de point de vue très contrastées selon les générations.

Afin de satisfaire le maximum de requêtes, nous avons même dû engager des procédures de rachat de plusieurs concessions laissées à l'abandon dans l'ancien cimetière. Certaines traditions restent donc bien ancrées, en particulier chez les Soriniérois de longue date qui y voient le besoin de rester au plus près de leurs proches, même dans l'au-delà...

Globalement, et en guise de conclusion, il me semble qu'à part les quelques exceptions évoquées, le principe de parc paysager et l'élargissement des pratiques proposés par ce nouveau cimetière sont plutôt bien acceptés par la population.

« Le site est rural, à l'écart du centre, un léger vallonnement, des champs, un talweg, un bois ancien et quelques chênes solitaires. Si le paysage existant, paisible, accueille le cimetière avec bienveillance, le sous-sol n'agit pas de même : le sol dur affleure.

La réalisation de plateformes carrées légèrement surélevées pour accueillir les tombes répond à cette condition cachée et, dans le même temps, prend soin des familles. Si le cimetière rend perceptible toute son étendue pour dire l'humanité de l'homme et répondre à son désir de mémoire, il n'en accompagne pas moins la peine individuelle : les carrés par leur nombre (aujourd'hui 5 sur les 40 à venir) évoquent cette humanité déversée sur la terre et par leurs dimensions intérieures autorisent l'intimité due au chagrin dans le recueillement face à la tombe. »

Extrait d'un texte de l'atelier Philippe MADEC

15



Photographie : Philippe RUAULT

Propos recueillis par Vincent DEGROTTE

Les stèles pour les noms des défunts.



Photographie : Philippe RUAULT

Un carré entouré de gabions, avant qu'il soit occupé par des tombes.



Cimetière de La Chapelle-sur-Erdre : l'alignement est planté sur une vaste bande engazonnée. Il marque une allée principale, joue un rôle de repère, offre une ombre appréciable en été, et son feuillage « bruisse » au vent.

L'arbre dans le cimetière

16

Le cimetière est un espace public fort, un lieu de recueillement et en même temps d'exacerbation des sentiments. La présence de l'arbre y possède une dimension culturelle et paysagère.

L'atmosphère présente dans les cimetières traditionnels, minéraux, aide-t-elle toujours à l'apaisement ?

Hormis la différenciation des allées principales et secondaires, les tombes se succèdent sans repères. Dans les cimetières urbains, les grandes étendues de sépultures renforcent encore cette impression de dénuement et de sécheresse.

On observe parfois de vieux arbres dans les cimetières. Dans la culture méditerranéenne, le cyprès commun est le signe du deuil. La présence de l'if dans les cimetières et auprès des chapelles s'explique aussi, par le symbole d'éternité qu'il représente dans les traditions celtes puis chrétiennes.

Dans les cimetières urbains anciens, comme celui de Miséricorde à Nantes, l'arbre fut aussi utilisé comme un élément d'aménagement, grâce à des alignements de tilleuls soulignant l'importance des allées principales, et participe aujourd'hui à la qualité urbaine et patrimoniale du site.

Mais, au delà de la signification historique, l'arbre peut être tout simplement considéré comme un être vivant, qui va venir habiter les lieux, offrir sa matière, son ombre, sa fraîcheur, les bruissements de son feuillage à l'abri duquel on pourra méditer. Sa présence contribue à la biodiversité.

Sa silhouette devient un repère. Elle crée des plans dans l'espace et réduit la notion de perte dans les vastes étendues de tombes.

L'absence d'arbre est souvent cautionnée par le fait que beaucoup de familles n'acceptent pas les feuilles mortes tombant sur les sépultures.

Mais dans les cimetières existants et non encore totalement occupés, il peut être aménagé un ou plusieurs lieux où seront plantés des arbres, isolés, alignés ou regroupés en bosquets, à l'écart des tombes.

Dans le cas de la création de nouveaux cimetières, cette aspiration est devenue partie intégrante de la programmation, à la fois pour contribuer à la qualité paysagère, et pour offrir des sites propices à plus de sérénité. Les pratiques funéraires nouvelles se rapprochent du végétal et, dans les cimetières parcs, le pied des arbres est même aujourd'hui souvent le lieu où l'on répand les cendres de défunts.

Gaëlle FÉAT



Cèdre isolé dans le cimetière de Machecoul.



Cimetière-parc de Nantes.



Les allées secondaires enherbées du cimetière de Pornichet.

À Pornichet, des cimetières sans désherbant

17

Le cimetière est un lieu public qui demande un entretien, au même titre que les autres espaces publics communaux, voire avec une attention particulière par respect des morts et de leurs familles.

La conception « classique » du cimetière a amené à créer de vastes surfaces minérales réalisées en stabilisé ou en graviers.

L'entretien de ce type de cimetière a consisté pendant de longues décennies à garder les surfaces « propres », exemptes de toutes herbes au moyen de désherbants chimiques, avec deux à trois traitements par an.

La prise de conscience de l'impact de ces produits sur la qualité de l'eau et de l'air a conduit certaines communes à rechercher des alternatives à ce type d'entretien.

En 2005, la commune de Pornichet a remis en question ses gestes d'entretien sur ses deux cimetières (exclusivement minéraux).

Lors de l'élaboration de son plan de gestion environnementale, avec l'objectif « 0% phyto », le Service Environnement a expérimenté des méthodes alternatives.

La première a été d'expérimenter le désherbage manuel, mais celui-ci s'est révélé demandeur de beaucoup de main d'œuvre.

La seconde expérience a consisté en l'engazonnement d'un des deux cimetières. Celui-ci a été réalisé par semis direct de féтуque et de ray-grass sur les sols minéraux, en automne. La féтуque a un haut pouvoir d'étalement et résiste bien à la sécheresse. Le ray-grass pousse rapidement et permet une première installation.

Le geste a été expliqué par des panneaux installés dans le cimetière. Il n'y pas eu de retour négatif de la part de la population.

L'allée principale est conservée en allée minérale, sinon l'ensemble du cimetière est enherbé.

Les entre-tombes (interstices) sont conservées également en surface minérale.

L'entretien se fait de la façon suivante : tonte de l'herbe, entretien à la binette des entre-tombes par le gardien du cimetière, désherbage à l'eau chaude de l'allée principale minérale.

La fréquence des tontes est de l'ordre d'une intervention tous les mois et demi (moyenne sur l'année).

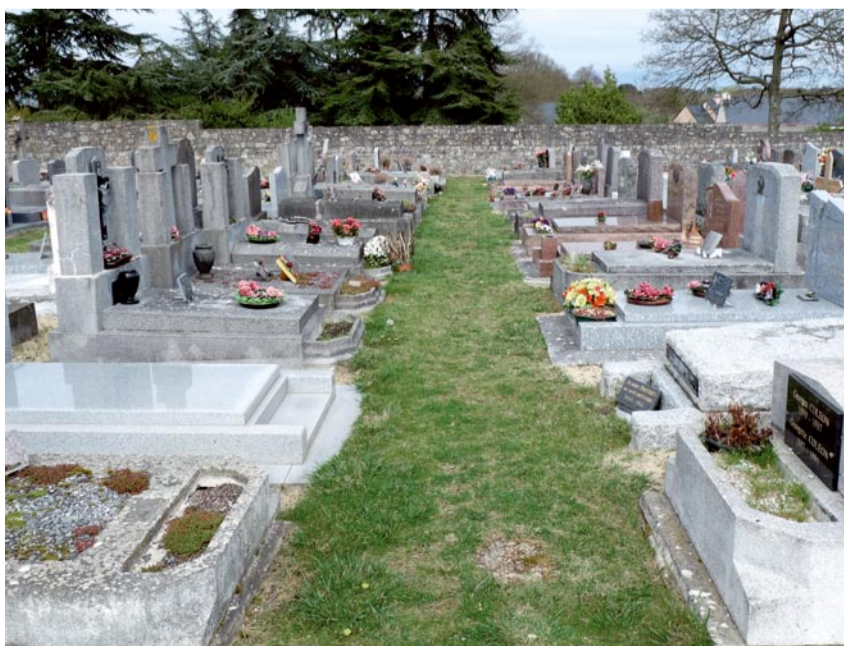
Afin de réduire l'impact environnemental du désherbage thermique, l'eau chaude est prélevée aux services techniques dans le ballon de l'eau chaude

destinée aux sanitaires, déjà préchauffée par les panneaux solaires à 80 degrés. Le soir, l'eau non utilisée par les douches est transvasée vers la citerne mobile du système de désherbage et sa température est montée à 140 degrés durant la nuit.

Ballon et citerne ont une capacité de 1 000 litres.

L'expérience d'engazonnement du premier cimetière a fait l'objet d'une observation sur deux ans. Les conclusions se révélant concluantes, le second cimetière vient d'être engazonné.

Gaëlle FÉAT, avec la collaboration de Charline CHURIN, responsable du Service des espaces verts de la Ville de Pornichet



Une allée engazonnée pendant la pousse de l'herbe.

De la pierre à l'herbe, des cimetières en mutation

Bibliographie

OUVRAGES

Essais sur l'histoire de la mort en Occident. ARIÈS Philippe. Seuil, 1975.

Dernières demeures : conception, composition, réalisation du cimetière contemporain. AUZELLE Robert. Auzelle, 1965. 461 p.

Fieldwork : l'architecture du paysage en Europe. Fondation Landscape Architecture Europe LAE. In Folio, 2006. 255 p.

Des Lieux de mémoire : les quinze cimetières de Nantes. KAHN Claude. Ouest éditions, 1990. 223 p.

Villes et cimetières en France de l'ancien régime à nos jours : le territoire des morts. LASSERE Madeleine. L'Harmattan, 1997. 441 p.

L'espace de la mort : essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraire. RAGON Michel. Albin Michel, 1981. 340 p.

L'archipel des morts. Le sentiment de la mort et les dérives de la mémoire dans les cimetières d'Occident. URBAIN Jean-Didier. Plon, 1989. Payot, 2005.

PARUTIONS DE CAUE

18

Ces documents, réalisés et édités par des CAUE, apportent des conseils pour l'aménagement de cimetières et dressent un bilan de la réglementation en vigueur.

Aménagement de cimetière. CAUE de l'Oise, 2002. 13 p.

Construire le cimetière de demain. Clés de gestion et de valorisation. M&G Editions, Patrimoine Rhône-alpin, URCAUE Rhône-Alpes, 2010. 41 p.

Le cimetière : lieu de mémoire et de recueillement. CAUE d'Eure-et-Loir. Les Cahiers de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, 2006, n°16, 6 p.

Le cimetière : lieu de mémoire et de recueillement. CAUE de la Vendée, 2007. 20 p. (Coll. Aménager ses espaces publics).

Le cimetière : un espace en mutation. CAUE du Morbihan, 2005. 4 p.

Le cimetière, un lieu particulier. CAUE de la Moselle. Perspectives, 10/2003, n°26, pp. 3-10.

Paysage : les cimetières. CAUE de la Manche. Ricochets, 11/2009, n°20, pp. 4-7.

ARTICLES

Architectures sacrées. Techniques et architecture, 12/1992, n°405, pp. 29-115.

Cet après en question. Funérarium de Riem, Munich. Techniques et architecture, 04/2002, n°459, pp. 84-87.

Cimetières. Revue suisse Anthos (numéro thématique), 1998, n°4, pp. 1-83.

De la demeure à la dernière demeure. Diagonal, 12/1993, n°104, pp. 47-50.

Deux temps pour une éternité. Cimetière, Armea di Sanremo. Techniques et architecture, 03/2004, n°470, pp. 102-106.

Eloge du murmure. Cimetière du Père-Lachaise, Paris. Techniques et archi-

tecture, 12/1992, n°405, pp. 100-101.

Enigme ouverte. Cimetière de Darbousson. Valbonne (06). Techniques et architecture, 11/2005, n°480, pp. 102-103.

Funérarium municipal de Leon (Espagne). D'Architectures, 05/2004, n°137, pp. 66-67.

Histoires de territoires. Cimetière neuf, Aldeia da luz. Techniques et architecture, 07/2003, n°466, pp. 90-93.

Images d'immortels, la sculpture funéraire au XIX^e siècle. D'ANTHENAISE Claude. 303, 3^e trim. 1994, n°42, pp. 52-71.

J'irai bâtir sur vos tombes. D'Architectures, 04/1993, n°34, pp. 28-35.

La ville et la mort. POUSSEUR Jean-Marie. Place Publique Nantes/Saint-Nazaire, 05/2010, n°2, p. 115-119.

Les cimetières d'aujourd'hui. Revue suisse Anthos (numéro thématique), 1^{er} trim. 2007, n°1, 79 p.

Les tombes gitanes de Vallet. BRETONNIERE Bernard. 303, 3^e trim. 1994, n°42, pp. 4-15.

Stratégie de silence. Cimetière, Cap Fisterra (La Coruna). Techniques et architecture, 02/2001, n°452, pp. 78-81.

Terrasses dans la vallée. Cimetière métropolitain de Roques Blanques. Pages paysages, 1990, n°3, pp. 170-177.

Valbonne, un cimetière forêt. D'Architectures, 05/2001, n°110, pp. 12-13.

Vers un paysage spirituel. Pages paysages, 09/1996, n°6, pp. 56-57.

La Turballe, le cimetière des enfants du sanatorium de Pen Bron

La décision de créer un cimetière pour enfants dépendant du sanatorium de Pen Bron fut prise en 1890. Il fut implanté dans le cordon de dunes en 1901, et reste aujourd'hui, caché aux regards mais au centre d'un paysage devenu balnéaire, comme celui d'une mort en vacances.

« À deux ou trois sabotées au nord de Pen Bron, vous découvrirez un jardin d'enfants plus émouvant que tous les crépuscules. C'est un petit enclos entouré de granite et d'une haie de fusains taillés ras et qui sont là pour que le vent ne morde pas directement le sol, pour que ce jardin ne s'ensable pas trop rapidement. Un tamaris torturé par le souffle puissant de l'océan marque l'entrée. Six marches de pierre descendent à la grille qu'on ne ferme jamais.

Les enfants qui sont ici ne s'en iront pas, et nul ne viendra les déranger. Au centre de l'enclos, une religieuse de quatre-vingt-six ans veille sur eux qui dorment en écoutant la grande voix de la mer. »

Bernard CLAVEL (in « Fleur de sel - les marais salants de la presqu'île guérandaise », éditions du Chêne, 1975)



REGARD SUR : Quelques tombeaux d'architectes

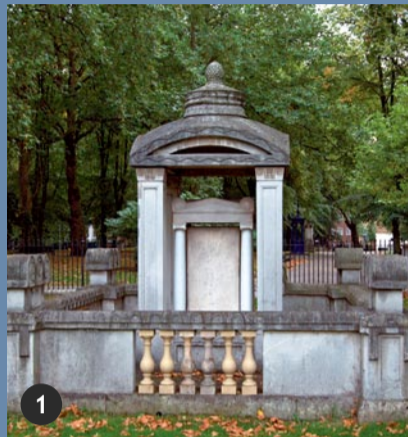
Les monuments funéraires sont des architectures. De manière allusive ou affirmée, ils reflètent le goût et le style d'une époque, et la composition des tombeaux fut longtemps un exercice pour les étudiants en architecture des écoles des Beaux-Arts.

Des architectes ont donc eu à cœur de dessiner leurs propres tombeaux, quand ce ne fut pas leur entourage qui souhaita laisser à la postérité un monument cohérent avec l'œuvre du défunt.

Il est donc pas inintéressant de porter son regard sur les monuments funéraires de quelques architectes célèbres.

1 Sir John SOANE

Sir John Soane (1753-1837), architecte britannique, est l'auteur de nombreuses demeures et résidences officielles néo-classiques. Son monument funéraire, qu'il a lui-même dessiné, a influencé en 1924 la conception de la célèbre cabine téléphonique anglaise, créée par Giles Gilbert Scott, architecte et grand admirateur de Soane.



2 Karl-Friedrich SCHINKEL

Schinkel (1781-1841), peintre et architecte, entraîne l'architecture prussienne vers des références grecques classiques. Il est l'auteur d'importants monuments, comme l'Altes Museum ou le Schauspielhaus de Berlin, dont les colonnades marquent le paysage architectural de la ville depuis les années 1820.

3 Antoni GAUDI

Le célèbre architecte catalan Gaudi (1852-1926), qui a donné à Barcelone des œuvres au style si personnel, est mort après avoir été renversé par un tramway. Pris pour un mendiant à cause de son aspect négligé, il n'est pas immédiatement secouru. Il sera enterré en grande pompe dans une chapelle de la crypte de sa fameuse Sagrada Família.

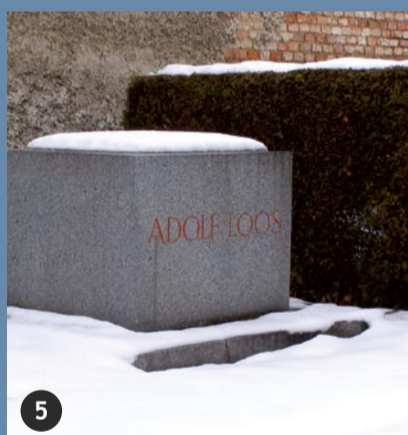


4 Louis Henry SULLIVAN

Sullivan (1856-1924), praticien et théoricien de l'architecture fonctionnaliste, est un des maîtres de l'école de Chicago, important apport à l'architecture moderne, notamment par la création des gratte-ciels à ossature métallique qui transformèrent les paysages urbains américains dès la dernière décennie du XIX^e siècle.

5 Adolf LOOS

Loos (1870-1933), auteur en 1908 du texte « Ornement et crime », est un des précurseurs du Mouvement moderne. Cet architecte et urbaniste, adversaire acharné du décor, est l'auteur de nombreuses villas aux volumétries épurées, qui marquent des années 1910 à 1930 les villes de Vienne, Prague ou Paris.



6 Frank Lloyd WRIGHT

L'architecte américain Frank Lloyd Wright (1867-1959) est l'auteur de nombreuses maisons, notamment remarquables pour la qualité de leur rapport au paysage. Sa dernière demeure, petit ensemble dessiné et ludique, qu'il a conçu en symbiose avec la nature, est proche de sa maison manifeste de Taliesin. Il n'y sera pas inhumé.

7 Ludwig MIES VAN DER ROHE

Les formes claires de l'œuvre de l'architecte allemand Mies van der Rohe (1886-1969) font référence pour les architectes du XX^e siècle. Commencée en Allemagne, où il sera directeur du Bauhaus de 1930 à 1933, sa carrière continue après son émigration américaine en 1938. Il construit la Neue Nationalgalerie de Berlin dans les années 60.



8 LE CORBUSIER

Charles-Edouard Jeanneret dit Le Corbusier (1887-1965) passe ses mois d'août à Roquebrune-Cap-Martin, dans le cabanon de 16 m² qu'il a conçu pour lui et sa femme Yvonne. À la mort de celle-ci en 1957, il crée dans le cimetière communal un petit monument moderne agrémenté de plantes méditerranéennes, où il la rejoint en 1965.

9 Carlo SCARPA

Carlo Scarpa (1906-1978), qui fut aussi créateur pour les verreries de Murano, attacha une grande importance à la qualité des matériaux, à leur traitement, à leur emploi, que ce soit pour ses œuvres construites ou ses réaménagements d'édifices anciens. Sa tombe est implantée près de celle qu'il réalisa pour la famille Brion-Vega près de Trévise.



10 Bruce GOFF

L'architecte américain Bruce Goff (1904-1982) édifie en 1926 une église Art Déco, puis s'inspire de Wright et de Sullivan, avant d'élaborer une écriture influencée par Gaudi ou l'architecture japonaise, et recyclant des matériaux divers. Sa tombe, dessinée par un élève, comprend un morceau de verre provenant d'une des maisons dessinées par Goff.

MANIFESTATIONS

Journée du Patrimoine de Pays 2011

Le 19 juin 2011
sur le thème « Patrimoine caché »

Programme des manifestations en Loire-Atlantique sur www.caue44.com ou disponible au CAUE.

La qualité des zones d'activités

le 13 octobre 2011 à Bouvron

Le CAUE organise, en partenariat avec le Conseil général et le CODELA, sa 11^e « Journée Environnement ».

Cette journée aura pour objectif de sensibiliser les élus et les professionnels aux qualités architecturales, urbaines, paysagères et environnementales des espaces d'activités.



En parallèle de cette journée, le CAUE a lancé, début 2011, un concours d'idées « Pour en finir avec la zone - Quelle architecture pour le paysage des espaces d'activités? ». 49 projets ont été reçus. Les résultats seront dévoilés lors de la journée du 13 octobre. Une exposition et une publication seront réalisées à cette occasion.

EXPOSITIONS

Jeunes architectes et paysagistes ligériens

du 19 septembre au 27 octobre 2011
dans la galerie Loire
à l'École d'architecture de Nantes

Après une première session en 2005-2006, l'ARDEPA, l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes et l'Union régionale des CAUE ont sélectionné des jeunes architectes et paysagistes ligériens. L'objectif est de faciliter l'émergence de nouveaux talents et de les valoriser auprès des acteurs régionaux de la construction et de l'environnement. Les travaux des lauréats seront exposés dans la galerie Loire à l'École d'architecture de Nantes du 19 septembre au 27 octobre 2011, simultanément à ceux des quinze lauréats nationaux des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes 2009-2010. L'exposition, produite par la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, est scénographiée à Nantes par le CAUE de Loire-Atlantique. L'exposition se déplacera ensuite dans différentes villes de la région.

Aperçus, palmarès 2010 du Prix départemental d'architecture et d'aménagement de Loire-Atlantique

Du 16 mai au 26 juin 2011
à la mairie de Bouvron.

Du 1er juillet au 15 octobre 2011
à la mairie de Carquefou.

Du 17 au 23 octobre 2011
à la Communauté de Communes du Castelbriantais.

Documents récents réalisés par le CAUE de Loire-Atlantique :

- Construire sa maison dans une démarche de développement durable
- Publication du Prix départemental d'architecture et d'aménagement 2010
- 2000-2010 : 10 ans du Prix départemental d'architecture et d'aménagement

Les anciens n^{os} de la Lettre d'Information du CAUE sont téléchargeables sur www.caue44.com

- N^o 1 - Dossier
« Aménager/développer sa commune avec la loi SRU »
- N^o 2 - Dossier
« L'espace est un patrimoine »
- N^o 3 - Dossier
« Architecture contemporaine »
- N^o 4 - Dossier
« Dimension(s) paysagère(s) »
- N^o 5 - Dossier
« Le patrimoine de pays »
- N^o 6 - Dossier
« Urbanité(s) »
- N^o 7 - Dossier
« Tourisme et territoires »
- N^o 8 - Dossier
« Nouveaux quartiers »
- N^o 9 - Dossier
« 1979-2009 : des maisons solaires au développement durable »



Cimetière rural près de Stockholm, Suède.

Les hommes les plus humains ne font pas la révolution :
ils font les bibliothèques et les cimetières

André MALRAUX